

MAIRIE DE BOUC BEL AIR
PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 28 novembre 2022
A 18 heures 30

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Camille GAIDO, Hervé CAYLA (Départ délibérations n°22.08.24/n°22.08.35), René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Christine SICCARDI à Richard MALLIÉ, Maëva GAUTELIER à Corinne LE MEUT, Véronique GARNIER à Thomas BERGÈRE, Catherine FOULON à Sophie SURACE, Florian PARIS à Roger MOSSÉ, Patricia COTTI à Stéphan PIERRACCINI, Jean-François CAIRE Yann PERTUISEL, Julien ESTERINI à Mathieu PIETRI, Hervé CAYLA à Saïd ACHACHE, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville boucbelair.fr

Monsieur le Maire propose que Madame Camille GAIDO soit désignée comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il est procédé à l'appel, avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil Municipal qui comporte 34 rapports, ainsi que trois questions diverses déposées par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

22.08.01 – Adoption du compte rendu de la séance du 20/09/2022.

Monsieur le Maire met le compte-rendu aux voix : **il est voté à l'unanimité**

22.08.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- ✓ Décision N°2022-020 du 09/09/2022 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / Monsieur NUNNARI Jacques.
- ✓ Décision n°2022-021 du 27/09/2022 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/ Mme DIDENKO Yuliia.
- ✓ Décision n°2022-022 du 27/09/2022 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/Mme DOBRUNIK Liudmyla, M. DOBRUNIK Mykola et Mme ZAYCEVA Nadiya.
- ✓ Décision n°2022-023 du 27/10/2022 Contrat de location : Commune de Bouc Bel Air / Mme Sandrine FERRY née GIBOURY.

22.08.03 – Appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation et l'exploitation d'installations photovoltaïques sur le patrimoine de la Commune de Bouc Bel Air – Désignation du lauréat et Signature des conventions d'autorisation temporaire pour la réalisation et l'exploitation d'équipements photovoltaïques indépendants sur le patrimoine bâti et non bâti de la commune.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.04 – Bilan de la politique culturelle municipale 2021/2022.

Monsieur PIETRI présente à l'assemblée le bilan de la politique culturelle municipale 2021/2022 qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

22.08.05 – Adhésion 2023 au réseau "Chaînon - Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants" et au réseau "Cercle de Midi".

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.06 – Convention de partenariat pour l'organisation des événements « Jazz sous les étoiles – Bouc Bel Air » en 2023.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.07 – Présentation et adoption de la charte documentaire de la bibliothèque municipale.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.08 – Bilan d'activité de la bibliothèque – année 2021.

Monsieur PIETRI présente à l'assemblée le bilan d'activité de la bibliothèque – année 2021 qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

22.08.09 – Renouvellement du Contrat d'objectifs de l'association « Les Amis de l'Orgue » pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.10 – Information du conseil municipal : rapport du délégataire GARIG (rapport annuel 2021) pour la restauration municipale.

Madame LE MEUT présente à l'assemblée le rapport annuel 2021 du délégataire GARIG qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

22.08.11 – Information du conseil municipal : rapport du délégataire « Bulles et Billes » (rapport annuel 2021) pour la gestion des trois crèches.

Madame LE MEUT présente à l'assemblée le rapport annuel 2021 du délégataire « Bulles et Billes » pour la gestion des trois crèches qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

22.08.12 – Caisse d’Allocations Familiales des Bouches du Rhône - Convention Territoriale Globale de services aux familles 2022-2026 (CTG) : pour approbation.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

22.08.13 – Avenant au Contrat Enfance / Jeunesse – Versement prestation au titre du poste de coordinateur.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

22.08.14 – Principe de la concession de service public pour la gestion de l’Accueil collectif de mineurs (ACM) à compter du 1^{er} septembre 2023.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

22.08.15 – Subvention 2023 aux écoles maternelles et élémentaires publiques – coopératives scolaires.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

22.08.16 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre d’un soutien aux modes de garde collectifs des enfants de 0 à 3 ans – année 2023.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

22.08.17 – Budget communal : décision modificative N°2 – exercice 2022.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

22.08.18 – Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

22.08.19 – Passage à la nomenclature M57 : modalités de gestion des amortissements, adoption des durées d'amortissement, fixation du seuil des biens de faible valeur.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.20– « Ouverture de crédits d'investissement par anticipation pour l'exercice 2023 : Budget de la commune ».

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.21 – Demande d'aide financière auprès au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Aide au développement de la Provence numérique ».

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 3 voix contre (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) **elle est voté à la Majorité**

22.08.22 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité – 2022 – 3^{ème} partie – Rénovation et modernisation du DataCenter de la Mairie.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.23 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre du Fonds départemental d'aide au développement local – 2022 - Travaux de réhabilitation du stade Montaury.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.24 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide à la refonte du site internet de la Ville de Bouc Bel Air.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.25 – Constitution de provisions pour créances.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.26 – Renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite d'un minibus par la Société Média Information.

Monsieur PIERRACCINI rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.27 – Restitution des conclusions du groupe de travail « Forêt ».

Monsieur CASSARO présente à l'assemblée les conclusions du groupe de travail « Forêt » qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

22.08.28 – Suppressions de trente-quatre postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.29 – Création de sept postes non permanents pour faire face à des accroissements temporaires d'activité.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.30 – Création de deux postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.31 – Actualisation – contrats d'apprentissage.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.32 – Contrat d'assurance risques statutaires.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

Ordre du jour complémentaire

22.08.34 – Approbation de l'avenant n° 5 à la convention de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Bouc Bel Air.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.35 – Approbation de la convention de délégation de compétence entre la Commune de Bouc Bel Air et la Métropole Aix-Marseille-Provence au titre de la compétence « Gestion du pluvial urbain ».

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

22.08.33 - Questions diverses.

Monsieur le Maire rapporte que le groupe d'opposition « Pour que Vive Bouc Bel Air a déposé une question diverse et le groupe d'opposition « Bouc Bel Air maintenant » a déposé deux questions diverses, auxquelles il a répondu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Fait à Bouc Bel Air, le 29 septembre 2022



Richard MALLIÉ
Maire

Affiché en exécution de l'article
L 2121 25 du Code Général des
Collectivités Territoriale

